

NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

CONFERENCE DE DISSEMINATION DES RESULTATS DE RECHERCHE DU PROJET *NOPOOR*

**THEME : « DYNAMIQUES DE PAUVRETE ET EFFICACITE DES POLITIQUES DE
REDUCTION DE LA PAUVRETE »**

KING FAHD PALACE HOTEL, Dakar, Sénégal, 14 septembre 2017

RAPPORT



La dernière conférence de dissémination des résultats du projet de recherche Nopoor « Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté » s'est tenue jeudi 14 septembre 2017 à Dakar. Elle met fin à ce programme de 5 ans et demi, financé à hauteur de 8 millions Euro par l'Union Européenne. Ce projet a été le plus important programme de recherche de l'UE sur la pauvreté dans les pays en développement.

La Conférence, ayant pour thème « Dynamiques de pauvreté et efficacité des politiques de réduction de la pauvreté », a été organisée par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES, Sénégal), en partenariat avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD, France). Elle a offert aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux représentants de la société civile, aux organisations internationales et aux universitaires, une plateforme d'échange et de partage de connaissances et des expériences acquises dans le cadre du projet scientifique *Nopoor*. Les présentations et la table ronde axées sur les mises en œuvre de politiques de réduction de la pauvreté, ont mis en évidence les résultats de recherche et les implications à en tirer, concernant les sujets suivants: dynamiques de pauvreté, migration, marché du travail et secteur informel, commerce international, politique d'aide contre la pauvreté, protection sociale.



NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

Déroulement de travaux

La conférence s'est déroulée en trois étapes. Après les allocutions d'ouverture, cinq sessions consécutives ont été organisées, chacune comprenant deux présentations des résultats de recherche réalisée dans le cadre du projet *Nopoor* et suivies de discussions avec les participants. Une table ronde autour du thème : « **Quelle protection sociale pour une croissance inclusive ?** » a mis fin à la conférence.

Allocutions d'ouverture

La conférence a été ouverte par M. Pierre Ndiaye, Directeur Général, Direction Générale de la Planification des Politiques Economiques, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal, SE M. Joaquin Gonzales Ducay, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal, M. Xavier Oudin, Coordinateur du projet *Nopoor* et Mme Delia Visan, Manager Européen du projet *Nopoor*, Institut de Recherche pour le développement, France, ainsi que par M. Abdoulaye Diagne, Directeur exécutif, Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), et M. Laurent Vidal, Représentant de l'Institut de Recherche pour le Développement au Sénégal.

Dans son allocution d'ouverture de la Conférence, M. Abdoulaye Diagne, Directeur exécutif du Consortium pour la Recherche Economique et sociale (CRES) a affirmé que tous ces programmes visent à éliminer la pauvreté à l'horizon 2030 et cette rencontre est une occasion pour partager des résultats et des expériences, touchant à la lancinante question de la pauvreté. Il souligne que le gouvernement du Sénégal a fait de la croissance économique et de la protection sociale des populations démunies les deux socles de sa politique économique.

Madame Delia Visan, Manager Européen du projet, a résumé les objectifs, le contenu et le large scope géographique du programme. Elle a souligné les résultats positifs atteint par le projet : la production d'une centaine d'articles de recherche, 70 notes de politiques et 32 enquêtes originales. Plusieurs conférences et séminaires de formation ont également été organisés par le projet dans tous les pays participants, avec un écho politique important.

M. Xavier Oudin, Coordinateur scientifique du projet, a quant à lui mis l'accent sur les dimensions, l'accès au travail et les minorités ethniques. Il a souligné le fait que la corruption et un des facteurs qui minent le plus la réalisation des programmes de lutte contre la pauvreté. Ce programme de recherche en particulier, sera utile aux décideurs.

Le représentant de l'Institut de Recherche pour le Développement au Sénégal, M. Laurent Vidal, ainsi que SE M. Joaquin Gonzales Ducay, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal, ont exprimé leurs satisfactions de participer à cette conférence ayant pour but de disséminer les résultats du programme *Nopoor*, qui influencera les décideurs politiques et contribuera ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Ouvrant les travaux à son tour, M. Pierre Ndiaye, Directeur Général de la Direction Générale de la Planification des Politiques Economiques, au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal, a salué l'initiative d'organiser cette conférence au nom du Ministre de l'économie et des finances. Cette initiative cadre avec le Plan Sénégal Émergent (PSE) en donnant l'exemple du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et de la couverture maladie universelle, instruments de lutte contre la pauvreté. Il a remercié le CRES et les partenaires pour l'avoir organisé, ainsi que pour leur partenariat qui constitue une source d'enrichissement.

NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

Session 1 : Dynamique de la pauvreté

Présentation 1: Quels facteurs conduisent à l'entrée ou la sortie de la pauvreté dans les pays en développement ? Abdoulaye Diagne, Enseignant-chercheur, Directeur exécutif, CRES

Résultats :

- Les facteurs démographiques (tels que le nombre élevé de personnes dépendantes, la taille du ménage, la main d'œuvre dans le ménage) ont une influence sur le taux moyen de pauvreté
- Le chômage et le revenu ont des impacts forts sur la pauvreté et l'activité économique de leurs membres constitue un facteur puissant pour empêcher les ménages d'entrer dans la pauvreté
- Même si l'instruction reste un puissant moteur de lutte contre la pauvreté, l'éducation primaire n'a plus cette capacité de sortir un ménage de la pauvreté, ni d'empêcher de tomber dans la pauvreté.

Recommandations politiques :

- Les politiques publiques devraient favoriser les programmes qui mettent l'accent sur les activités génératrices de revenus, l'amélioration de l'équipement pour les petits producteurs, la protection des terres contre les effets du changement climatique
- La formation professionnelle des jeunes qui ne peuvent pas poursuivre leurs études au collège ou au lycée devrait être privilégiée
- Il faudrait encourager la recherche basée sur de grands échantillons, avec une vaste couverture nationale et internationale afin d'identifier les facteurs qui affectent vraiment la dynamique de la pauvreté.

Présentation 2 : « Dynamique de la pauvreté au Sénégal », Mamadou Dansokho, Enseignant-chercheur, CRES

Résultats :

- Une pauvreté structurellement chronique en milieu aussi bien rural qu'urbain et une faible mobilité de celle-ci. En effet, l'incidence de la pauvreté a évolué entre 2001 et 2011. Au Sénégal, sur les 46,7% des ménages pauvres en 2011 57,3% en zones rurales et 26,1% à Dakar. Parmi les individus tombés dans la pauvreté en 2005, 96% sont restés pauvres et seuls 4% sont sortis de la pauvreté en 2011
- Plus le niveau de pauvreté antérieure est élevé, plus on court le risque de rester dans ce statut de pauvreté.
- La vulnérabilité réduit également la probabilité de sortir de la pauvreté.
- Il apparaît que la croissance économique est une condition nécessaire mais non suffisante pour réduire significativement la pauvreté.

Recommandations politiques : Le Plan Sénégal Emergent (PSE) devrait :

- Prendre en considération la déconnexion entre la croissance économique qui serait tirée par ses projets phares et l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans la pauvreté ;
- Identifier les facteurs qui agissent sur la pauvreté transitoire et ceux qui agissent sur la pauvreté chronique
- Porter une plus grande attention au suivi et à l'exécution de la nouvelle politique de protection sociale (bourse sociale, couverture maladie universelle)
- Concevoir des programmes bien ciblés qui agissent efficacement sur les déterminants de la pauvreté et sur les sources durables des revenus des pauvres
- Développer les infrastructures dans les zones où vivent les populations chroniquement pauvres.

NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

Discussions : Mme Federica Marzio, Economiste, Banque Mondiale, Sénégal, suggère de prendre en compte les facteurs socio culturels afin d'isoler leur impact et de mettre le doigt sur l'efficacité des politiques publiques. Il est discuté de la prise en compte des aspects tels le genre, le dividende démographique et les facteurs sociopolitiques, ainsi que de la mise en œuvre de véritables politiques publiques d'emploi et d'éducation en rapport avec l'apprentissage.

Session 2: Migration et travail informel

Présentation 1 : « Les transferts d'argent des migrants contribuent-ils à la réduction de la pauvreté ? Analyse des cas du Burkina Faso, Nigéria et Sénégal », Mme Fatou Cissé, M Gaye Daffé, Enseignants-chercheurs, CRESES

Résultats :

- La migration et les transferts des fonds tendent à réduire la pauvreté dans les ménages d'origine des migrants, mais à accroître les inégalités de revenus au sein de la population
- La détérioration des indicateurs de répartition des revenus, qui va de pair avec l'amélioration des indicateurs de bien-être des ménages, suggère que l'augmentation des dépenses par tête n'est pas aussi favorable aux pauvres qu'on pouvait le penser.

Recommandations politiques :

- Améliorer des instruments et services de transfert d'argent des migrants en abaissant les coûts
- Renforcer les politiques d'appui et de soutien aux migrants en tenant compte des effets de redistribution et de transferts sociaux
- Impliquer les associations de migrants dans la définition des politiques nationales et internationale de développement.

Présentation 2 : « Rôle des entreprises familiales et du secteur informel sur la croissance inclusive au Vietnam », M. Xavier Oudin, IRD

Résultats :

- Au Vietnam, le secteur informel est important pour la croissance inclusive, du fait de son rôle dans la création d'emplois pour une large fraction de la population
- La flexibilité du secteur et le dynamisme de certains de ses segments jouent un rôle clé dans la résilience de l'économie vietnamienne
- Mais les travailleurs de ce secteur sont très vulnérables aux chocs. Un grand nombre d'entre eux sont exposés aux maladies, ce qui fait que les dépenses de santé représentent une part importante de leurs revenus.

Recommandations politiques :

- Le secteur informel peut davantage contribuer à la croissance inclusive s'il y a un minimum de restructuration et de formalisation
- Il convient alors de créer des incitations à la protection sociale et développer un marché du crédit adapté aux spécificités et à l'hétérogénéité de ce secteur
- Améliorer l'information (clarification de la réglementation, système d'information sur les marchés, formation,) permettrait de développer des niches pour ce secteur, en ce qui concerne le commerce en particulier
- La collecte de données nationales devrait ainsi être harmonisée.

NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

Discussions : M. Yvain BON, Chargé de projet, Organisation Internationale de la Migration, Dakar, accentue la synergie entre les questions de migration (cause des départs et transferts), et les questions du marché du travail (notamment les difficultés rencontrées dans le secteur informel). Il est suggéré à réfléchir à des stratégies adaptées aux réalités socio culturelles du pays, tout en préservant ses ressources de qualité et en réduisant les effets de la fuite des cerveaux.

Session 3 : Commerce international et réduction de la pauvreté

Présentation 1 : Les IDE en Zone Franche: Un outil potentiel pour inverser la tendance de la pauvreté à Madagascar, M Hery Ramiarison, Université d'Antananarivo, Madagascar

Résultats :

- Madagascar possède des avantages comparatifs dans le secteur de la confection. De plus, le secteur a une forte potentialité de création d'emplois pour les personnes pauvres non-éduquées et sans expérience
- Les effets de la croissance ne sont pas pleinement exploités du fait du mauvais climat des investissements et de l'inexistence d'une politique industrielle efficace
- Les emplois sont précaires et peu sécurisés tandis que les revenus ne sont pas suffisants pour faire face aux besoins primaires
- Cette situation se traduit par de mauvaises conditions de travail et le non-respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Recommandations politiques :

- Madagascar peut capitaliser sur une stratégie de croissance tirée par l'exportation en se spécialisant dans l'industrie de la confection. Il faut pour cela mettre en place une stratégie proactive qui passe par un système d'incitations adéquat visant l'amélioration du climat des affaires afin d'encourager les investissements dans le secteur
- Trouver une solution au manque de financement suscitant le besoin de réviser la stratégie en faveur des infrastructures économiques et de la production
- Renforcer la capacité dans l'application des lois, la lutte contre la corruption et la mise en place d'un système judiciaire efficace.

Présentation 2 : L'impact des accords de partenariat économique entre la CEDEAO et l'Union européenne sur la croissance et la pauvreté en Afrique de l'Ouest, Mme Fatou Cissé, M Ismael Fofana, CRESES /IFPRI

Résultats :

- L'accord de partenariat économique (APE) signé entre la CEDEAO et l'UE vise à créer une zone de libre-échange (ALE) entre les zones. Il oblige les pays de la sous-région à ouvrir leur marché intérieur à presque tous les produits de l'UE sur une période de 20 ans
- Cet accord met ainsi face à face deux entités aux forces inégales : si l'UE représente 23% des importations et des exportations totales des pays de la CEDEAO, ces derniers ne représentent que 0,5% des importations et exportations totales de l'UE
- L'ouverture des marchés de l'Afrique de l'Ouest jusqu'à 65% des importations en provenance de l'UE accélère la croissance économique dans la région. Au-delà de ce seuil, une réduction significative de la croissance est observée à la fin de la période de libéralisation en même temps que l'on observe une perte considérable de revenus douaniers en particulier quand il n'y a pas de programmes d'accompagnement

NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

- Plus inquiétant : l'ouverture de plus en plus poussée des économies de la sous-région introduit de plus en plus de disparités entre elles en favorisant certaines (la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Niger) et en désavantageant d'autres (Nigéria, le Sénégal, le Togo et le Cap-Vert).

Recommandations politiques:

- Aligner davantage l'APE sur les besoins réels de développement des pays d'Afrique de l'Ouest par un programme d'accompagnement plus important que ce qui est prévu
- Orienter davantage les investissements vers les infrastructures des transports, des télécommunications et de la production d'énergie, qui constituent les goulets d'étranglement des secteurs manufacturiers en Afrique de l'Ouest
- Renforcer l'intégration régionale en vue de stimuler le commerce entre pays voisins et d'améliorer les conditions de vie de la population
- Mettre en œuvre des réformes qui améliorent l'environnement des affaires et l'attractivité des investissements afin d'exploiter les gains potentiels dans la fabrication et la production agricole.

Discussions : Les interventions du discutant et des participants ont surtout porté sur les points suivants :

- La nécessité de bien évaluer les avantages et les inconvénients de l'APE
- Relever la productivité et la qualité des produits agricoles d'Afrique de l'Ouest pour faire face à la concurrence et aux exigences sanitaires et d'hygiène sur les marchés européens
- Mettre l'accent sur la question de la précarité des conditions de travail dans les zones franches d'exportation.

Session 4 : Quelle efficacité des politiques de réduction de la pauvreté ?

Présentation 1. « Comparaison de l'efficacité de l'aide sur la réduction de la pauvreté au Bénin et au Togo », Marc Raffinot, Enseignant-chercheur, Université Paris Dauphine

Résultats :

- L'examen des données montre que de l'Indépendance à 1992, l'aide publique au développement était plutôt favorable au Togo, et de 1992 à 2008, favorable au Bénin. Elle a été à nouveau favorable au Togo à partir de 2009
- Cependant, ces variations des flux d'aide en faveur de l'un ou de l'autre pays n'ont pas eu d'impact significatif ni sur la croissance ni surtout sur les indicateurs tels que le taux de vaccination, le statut nutritionnel des enfants ou le taux de mortalité infantile
- Ces résultats d'ordre macroéconomique ont été confortés par l'approche micro appliquée à deux régions similaires des deux pays.

Recommandations politiques:

- L'aide publique au développement a certainement un impact sur le taux de croissance, mais son effet sur les indicateurs comme la mortalité infantile est difficilement vérifiable – même lorsqu'elle bénéficie au service public de santé
- Réduire l'aide aux dictateurs risque par conséquent d'avoir un impact négatif sur les plus pauvres
- Les canaux de transmission de l'aide via la fourniture de services publics peuvent différer, même dans les régions très comparables de deux pays similaires. Il faut donc y faire attention lorsqu'on élabore des projets de développement.

NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

Presentation 2: « Vulnérabilité et Protection Sociale au Ghana (programme Livelihood Empowerment against Poverty- LEAP)», Mme Regina Amanfo Tetteh, Enseignant-chercheur, Ghana Center for Democracy, Ghana

Résultats :

- Le LEAP affecte, dans une certaine mesure, la vie des pauvres sur diverses dimensions du développement humain: la fréquentation scolaire des enfants, la couverture d'assurance maladie, la participation de la communauté, la confiance au gouvernement
- Le LEAP ne constitue toutefois pas une garantie pour une réduction durable de la pauvreté, les montants de LEAP distribués aux ménages étant insuffisants pour répondre à l'intégralité des besoins de ces derniers en matière de nourriture, de santé et d'agriculture.

Recommandations politiques :

- Augmenter le montant du transfert en espèces
- Etablir des mécanismes de rétroaction et de responsabilisation pour promouvoir la transparence dans l'utilisation et le décaissement des transferts en espèces
- Mettre sur place un mécanisme durable pour la réduction de la pauvreté en plus des transferts de fonds.

Discussions : Il est recommandé d'identifier les facteurs explicatifs de la pauvreté structurelle. Selon M. Loum, modérateur de la séance, l'aide publique ne doit pas être orientée dans les politiques de lutte contre la pauvreté. Le manque d'efficacité de l'aide publique pourrait être imputable au manque de collaboration entre les chercheurs et les gestionnaires de projet.

Session 5 : Protection sociale

Présentation 1. « Quelle protection sociale face à la grande vulnérabilité des ménages sénégalais », M Gaye Daffé, M Mbaye Diène, CRES

Résultats :

- Les profils de vulnérabilité sont définis à partir de certaines caractéristiques sociodémographiques des ménages et de facteurs socioéconomiques susceptibles d'affecter leur bien-être des ménages ainsi que leurs capacités à surmonter des chocs pouvant affecter leur niveau de consommation
- Les caractéristiques sociodémographiques sont : la localisation du ménage en zone rurale, sa grande taille et l'âge avancé du chef de ménage
- L'absence ou le faible niveau d'instruction du chef de ménage ainsi que l'éloignement du ménage par rapport aux marchés, aux infrastructures sanitaires et de transport constituent les facteurs socioéconomiques les plus associés à la vulnérabilité des ménages ;
- Il a été dès lors possible d'identifier et de dénombrer les ménages pouvant être considérés comme les plus vulnérables. Sont ainsi apparus comme appartenant à cette catégorie les ménages dont les chefs accusent un bas niveau d'éducation, connaissent de faibles taux d'occupation, ou résident dans des zones rurales généralement éloignées des infrastructures de santé, de transport et d'approvisionnement en eau potable
- le nombre de personnes affiliées aux trois principales institutions de sécurité sociale au Sénégal représente moins de 5% de la population active. Cela équivaut à un nombre de bénéficiaires de moins de deux millions de personnes, soit 12% de la population totale. Très peu de ces bénéficiaires font en réalité partie des personnes identifiées comme pauvres ou vulnérables.

NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

Recommandations politiques:

L'ambition des politiques de lutte contre la pauvreté devrait être d'intégrer les populations dans le système de protection sociale. D'où la nécessité de :

- développer, dans un cadre institutionnel approprié, un système unique de sécurité sociale intégrant les différents programmes de protection sociale et de filets sociaux avec un paquet minimum de prestations destinées aux plus vulnérables
- assurer la viabilité du financement du système de protection afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses de protection sociale, de maintenir et d'attirer davantage de ressources financières, d'accroître la part des ressources intérieures consacrées à la protection sociale avec l'objectif de les substituer progressivement au financement extérieur.

Présentation 2. « Protection sociale, qu'en est-il pour les jeunes ni employés, ni éduqués, ni formés ? M Joseph Cabral, Enseignant-chercheur, CREDES

Résultats :

- Selon la définition de l'OIT, les « Ni-ni » englobent l'ensemble des jeunes en âge de travailler qui sont au chômage et en dehors du système éducatif et de formation
- D'après cette définition, 40,4% de la population jeune de plus de 10 ans - soit quatre jeunes sur dix - au Sénégal appartient à la catégorie des "Ni-ni".
- Les déterminants du statut de "Ni-Ni" sont : l'état physique ou mental des jeunes, le faible niveau de vie de leur famille, leur localisation en milieu rural, ainsi que le statut matrimonial du chef de ménage (polygame, divorcé), sa catégorie socioprofessionnelle, son niveau d'éducation, etc.)
- Les données révèlent ainsi que le nombre de « Ni-ni » est 21% plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine. Les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être dans la catégorie des « Ni-ni » que les jeunes de sexe masculin
- La proportion des « Ni-ni » est plus élevée parmi les jeunes issus de ménages dont les chefs sont au chômage que parmi ceux dont les parents sont occupés.

Recommandations politiques:

- Au Sénégal, les jeunes sans éducation, sans formation et sans emploi font, par définition, partie des groupes de population qui bénéficient le moins du système de protection sociale
- Cette situation devrait en faire l'une des principales cibles des programmes de lutte contre la pauvreté comme les programmes à haute intensité de main d'œuvre qui permettent au gouvernement d'intervenir directement sur le marché du travail afin de créer des emplois en faveur de la main-d'œuvre peu qualifiée.

Discussions : M Latif Dramani, Directeur du Centre de Recherche en Economie et Finances Appliquée (CREFAT) de l'Université de Thiès suggère de prendre en compte les arbitrages générationnels et intergénérationnels dans les politiques de protection sociale, de créer de nouveaux pôles économiques de développement avec une politique d'incitation du secteur privé, d'encourager l'épargne pour le financement de la retraite afin de faire disparaître graduellement la dépendance vis-à-vis des transferts publics, de mieux cibler les groupes sensibles pour une meilleure allocation des ressources publiques et d'anticiper sur le vieillissement futur de la population en mettant en œuvre un système de protection sociale innovant et endogène.



NOPOOR Renforcer les connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

Clôture

Mme Fatou Cissé, Mme Délia Visan et M. Xavier Oudin ont tous les trois adressé leurs vifs remerciements à l'assistance et ont mentionné particulièrement la qualité des interventions des présentateurs et des échanges.

Ce rapport a été produit dans le cadre du projet *NOPOOR* par :

Mme Fatou Cissé, Enseignant-chercheur, Responsable du projet *Nopoor* au Consortium pour la Recherche Economique et Sociale, Sénégal

Mme Soukeyna Diallo, Doctorante, Consortium pour la Recherche Economique et Sociale, Sénégal

M Ousmane Sokhna, Doctorant, Consortium pour la Recherche Economique et Sociale, Sénégal

Mme Delia Visan, Manager du projet *Nopoor*, Institut de Recherche pour le développement, France.

Septembre 2017, Dakar, Sénégal

Le projet NOPOR est financé par l'Union Européenne dans le cadre du Septième Programme-Cadre pour la Recherche et le Développement Technologique, n° 290752. Les points de vue exprimés dans ce rapport relève de la seule responsabilité des membres du projet NOPOOR et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne.